

lagée, constituant la « réserve », fut sauvé. On emballa successivement : l'unique incunabile que possède Compiègne (en deux exemplaires du reste), les *Méditations* du Cardinal Pierre d'Ailly, natif de la ville ; des missels enluminés, toute une collection d'ouvrages de numismatique, offerts, bien reliés, par M. Hoffmann, les compilations de Léré sur l'histoire de Compiègne, un superbe exemplaire des œuvres complètes de Voltaire ayant appartenu à Napoléon I^{er} ; de multiples ouvrages et brochures sur l'Oise et entre autres les livres donnés par le président Sorel, un fragment du Cartulaire rouge, concernant l'histoire de Compiègne, etc...

Le mardi matin 11 juin 1918, des camions automobiles militaires emmenèrent à Paris le précieux dépôt. Déchargées dans une des cours du Louvre, les caisses furent ensuite transportées dans les sous-sols du Panthéon.

Un mois plus tard, profitant de la présence de troupes à Compiègne, le Maire fit mettre dans des sacs de l'Intendance les milliers de volumes restants, qui furent aussitôt transportés en Loiret, dans un local prêté par un généreux ami.

Sacs et caisses purent accomplir en juillet 1919 la dernière étape de leur odyssée et réintégrer leur « bonne ville de Compiègne ».



Notre-Dame-des-Vignes de Soissons
(Fin)

par M. l'Abbé SAINCIR

M. Hémerly lit ensuite la fin de l'étude de M. l'abbé Saincir, retenu au dernier moment et n'ayant pu se rendre à Compiègne.

L'auteur nous raconte la vie mouvementée et le noble caractère d'un autre chanoine de N. D. des Vignes : Jean-Joseph Traizet, qui, depuis 1774, cumulait son titre

de chanoine avec celui plus modeste de curé d'Ormoy-le-Davien, petit village alors du diocèse de Soissons. N'ignorant pas que le refus du serment civique était considéré, par les habitants des campagnes, comme une preuve de mépris à leur égard, Traizet le prêta, mais avec une « restriction catholique », et ses paroissiens s'en réjouirent. Le président du district de Soissons essaya vainement de le faire revenir sur son serment restrictif. Sa famille, à son tour, s'alarma. N'allait-il pas compromettre son neveu, gagné aux idées révolutionnaires et en passe de devenir un personnage important ? Traizet fut inébranlable et affirma « que sa manière de penser était bien à lui et que personne ne pouvait lui en contester la propriété ». Ses parents le quittèrent fort irrités et son frère lui fit dire qu'il rompait toutes relations.

Effrayé par la marche des événements, Traizet prit le parti d'émigrer. Le 10 juin 1791, il quittait Ormoy-le-Davien à la nuit tombante et se dirigea vers Crépy-en-Valois, où il demeura huit jours. Une retraite plus sûre lui fut offerte à Betz, chez le comte de Valentinois, frère de la princesse de Monaco. La fièvre le terrassa durant quelques jours. Guéri, il décida d'aller à Vic-sur-Aisne et à Soissons faire ses adieux à sa famille, malgré la rupture. On se quitta froidement. Rentré à Betz, un messenger envoyé par les curés de Crépy, deux frères, lui apprenaient que leur départ commun était fixé au lendemain. Traizet partit pour Crépy, où il put entrer sans être inquiété. Il était en habit laïc. Les deux frères l'attendaient. Une charrette les conduisit jusqu'à Compiègne, où ils arrivèrent à midi. Le curé de Saint-Thomas les rejoignit. Le lendemain soir, les quatre prêtres quittaient la maison hospitalière d'un parent des deux curés de Crépy et gagnaient St-Quentin, puis Cambrai. Au moment de payer leur écot, l'homme qui les avait ser-

vis leur dit qu'il avait reconnu en eux des prêtres, qu'il avait pitié de leur infortune et leur conseillait de gagner la frontière par Douai et Orchies, et surtout d'éviter Lille. La dernière étape franchie, les domaines de l'empereur d'Allemagne rendaient aux fugitifs la sécurité. Le gouverneur leur accorda un permis de séjour. Tournay, Bruxelles et Ghel abritèrent successivement les réfugiés, et le séjour dans cette dernière ville leur fut très agréable. Au mois de septembre 1792, Traizet se rendit à Anvers, sur l'invitation de l'évêque, puis se sépara de ses confrères de Crépy et vint habiter Malines, qu'il dut quitter précipitamment pour éviter de tomber entre les mains des soldats de Dumouriez. Après de multiples étapes et des péripéties diverses, il échoua à Cologne, où il contracta, en soignant des blessés français prisonniers, une fièvre maligne qui faillit lui coûter la vie. Rétabli, il se rendit de nouveau à Malines, appelé par son ami Dantheny. L'avance des armées françaises les contraignit une seconde fois à fuir. Il connut ensuite des fortunes diverses à Cologne, Francfort, Zobingen et Cobourg, pour terminer enfin sa captivité à Telgt. Son séjour en cette ville dura soixante-neuf mois. Avec sept co-diocésains de Soissons, il y mena une existence calme et tranquille, sans autre souci que la privation de nouvelles de ses paroissiens et de sa famille. Le 29 mai 1802, après un voyage mouvementé, il rentra à Soissons, dans la maison paternelle, chez son frère Charles-Henri, Aumônier de l'hôpital de Soissons, il est nommé chanoine honoraire en 1806, entre au Chapitre de l'Eglise-cathédrale en 1814, et meurt à 96 ans, le 1^{er} octobre 1835.

**

Avant de lever la séance, M. le Président félicite et remercie chaleureusement son
